

Dossier de presse

Juillet 2019

RENTREE 2019-2020

DANS LES COLLEGES DES HAUTS-DE-SEINE



Contact presse

Marion DEBAIN

Tél : 01 47 29 36 69

mdebain@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr

Communiqué de presse.....	3
Le Pass + Hauts-de-Seine.....	4
<i>Les avantages de Pass + Hauts-de-Seine</i>	4
Les grands projets de travaux et rénovation dans les collèges	6
<i>Les grands projets de travaux et rénovation</i>	6
<i>L'accessibilité pour tous</i>	8
<i>Les Contrats de performance énergétique des collèges.....</i>	9
La politique éducative du Département.....	10
<i>Un accompagnement complet des familles en mobilité suite au Brexit</i>	10
<i>#5000collégiensàversailles</i>	10
<i>Le déploiement du moteur de recherche Qwant</i>	11
<i>Un nouvel appel à projets éducatifs, citoyens et numériques pour les collèges du Département</i>	11
<i>La médiation éducative</i>	11
L'accès aux nouvelles technologies avec ENC Hauts-de-Seine	13
<i>ENC Hauts-de-Seine : l'Environnement numérique des collèges publics</i>	13
<i>Un bouquet de services enrichi à la rentrée 2019</i>	13
<i>Les collèges prennent progressivement le virage de la mobilité</i>	14
<i>Le déploiement d'équipements dans les classes.....</i>	14
<i>Un concours robotique pour encourager l'innovation des élèves</i>	15
<i>Sur les chemins de l'école, un projet d'inclusion numérique et d'Education aux Médias et à l'Information</i>	16
<i>Les classes créatives, la culture au service des programmes scolaires</i>	16
<i>Numérique et handicap</i>	17
<i>ENC Hauts-de-Seine, des matériels innovants dans le cadre de l'appel à projets pour des actions pédagogiques, citoyennes et numériques</i>	17
<i>Dons d'ordinateurs recyclés aux collégiens.....</i>	18
<i>La fête interdépartementale du numérique</i>	18
La restauration scolaire	19
La sensibilisation au développement durable	21
<i>Le dispositif Eco-collèges 92.....</i>	21
<i>Les Trophées Idées Junior.....</i>	21
Culture pour tous avec la Vallée de la culture des Hauts-de-Seine.....	22
<i>Eteignez vos portables (EVP)</i>	22
<i>Collège au cinéma.....</i>	22
<i>Albert-Kahn hors les murs</i>	23
<i>Des parcours croisés</i>	23
<i>Chœur des collèges.....</i>	24
<i>Ateliers et parcours pédagogiques.....</i>	25
Sport pour tous dans les Hauts-de-Seine	26
<i>Le Trophée Rugby Hauts-de-Seine</i>	26
<i>Le Trophée Aventure Hauts-de-Seine</i>	26
<i>Azimut Hauts-de-Seine</i>	27
<i>Plein Air Hauts-de-Seine / Plein Air Handicap Hauts-de-Seine</i>	27

Communiqué de presse

Juillet 2019

LES NOUVEAUTES DE LA RENTREE SCOLAIRE 2019-2020 DANS LES COLLEGES DES HAUTS-DE-SEINE

**Le Département des Hauts-de-Seine investit 156 millions d'euros
pour les collégiens**



En 2019, le Département des Hauts-de-Seine consacre 156 millions d'euros aux collèges publics et privés et aux 75 605 élèves alto-séquanais pour favoriser leur réussite. En moyenne ces dernières années, le Département mobilise 2 100 € par collégien.

L'action du Département, qui porte sur la **réhabilitation et la construction de collèges**, le **déploiement de réseaux informatiques** ou encore **l'innovation scolaire**, **améliore l'environnement de travail des élèves et du corps enseignant**. Les interventions du Département permettent aux élèves d'étudier, de se restaurer, de faire du sport ou de pratiquer des activités culturelles dans les meilleures conditions. Au sein des établissements publics, son personnel assure au quotidien l'accueil, l'hébergement, la restauration scolaire et l'entretien des locaux.

Le Département a également engagé une démarche d'**amélioration de la performance énergétique de ses bâtiments scolaires**. Les projets de réhabilitation lourde ou de reconstruction de collèges déjà lancés intègrent des mesures pour limiter la consommation d'énergie des établissements, tandis que 62 établissements existants entrent dans le plan du Contrat de Performance Énergétique piloté par le Département.

A noter

> Après l'accent mis sur les **sections internationales au collège les Renardières à Courbevoie** et aux collèges Verhaeren et Gounod à Saint-Cloud, le Département participe à l'ouverture de l'**Ecole Européenne de Paris La Défense à Courbevoie**, qui accueillera ses premiers élèves à la rentrée 2019. L'aboutissement de ce projet, qu'il a porté avec l'Education Nationale, la Région et la Ville de Courbevoie, permettra de prodiguer un enseignement multilingue et multiculturel aux enfants de personnels d'institutions européennes.

> **Le Département expérimente par ailleurs la téléprésence dans les collèges grâce à un robot connecté**. Ce dispositif a pour objectif de maintenir le lien social entre l'élève empêché et son environnement scolaire (camarades, professeurs), essentiel à l'apprentissage.

Enfin, le Département met en place de nombreuses activités culturelles, éducatives et innovantes pour accompagner les jeunes dans leur cursus citoyen. Cette année, en lien étroit avec le Département des Yvelines, il a convié **5 000 élèves au château de Versailles** pour une journée découverte privilégiée, opération qui sera reconduite pour cette nouvelle année scolaire.

www.hauts-de-seine.fr

LE PASS + HAUTS-DE-SEINE

Une carte collégien multiservices pour vivre pleinement sa scolarité



Depuis 2005, le Département propose à tous les collégiens le Pass + Hauts-de-Seine. Permettant l'accès au restaurant scolaire pour les 66 collèges en délégation de service public (DSP), il évolue chaque année et propose davantage de services aux élèves domiciliés ou scolarisés dans le Département et aux jeunes de 12 à 16 ans inscrits dans les établissements spécialisés. Désormais équipé d'une carte à puce, Pass + suit les élèves durant toute leur scolarité dans les collèges des Hauts-de-Seine. Les jeunes la gardent d'une année sur l'autre. Chaque nouvel élève inscrit au Pass + Hauts-de-Seine recevra une carte collégien en septembre prochain.

Pour l'année scolaire 2019-2020, les familles peuvent s'inscrire au dispositif Pass + Hauts-de-Seine jusqu'au 29 février 2020 sur passplus.hauts-de-seine.fr, avec des interfaces plus ergonomiques et un parcours utilisateur simplifié. Les familles disposent désormais dans leur compte Pass + d'un tableau de bord par enfant leur permettant de suivre, d'une part, l'avancement de leur dossier et d'autre part, l'état de leurs droits pour chaque enfant.

L'offre culturelle et sportive continue à s'étoffer puisque 48 nouveaux organismes se sont affiliés au dispositif, portant à 1 218 le nombre total d'organismes affiliés au Pass +. Ce pass accompagne le collégien tout au long de sa scolarité dans l'établissement, il fédère ainsi l'ensemble de l'offre numérique éducative du Département envers les familles.



Ce dispositif sera étendu aux Yvelines à partir de la rentrée 2020, pour l'ensemble des collégiens.

Les avantages de Pass + Hauts-de-Seine

- **Une carte à puce**, véritable carte d'identité de l'élève pendant toute sa scolarité au collège. Elle est le badge d'accès au restaurant scolaire pour les 66 collèges en délégation de service public (DSP),
- **Deux porte-monnaie électroniques valorisés à hauteur de 80 € pour les élèves non boursiers et 100 € pour les élèves boursiers**, pour la pratique d'activités culturelles et sportives. Les familles décident elles-mêmes de la répartition des porte-monnaie entre la culture et le sport,
- **Un soutien scolaire en ligne totalement gratuit** de la 6^e à la 3^e. Les élèves ont à leur disposition 4 000 cours vidéo, 20 000 fiches de cours, 100 000 exercices interactifs, 700 illustrations animées et 2 500 sujets corrigés,
- **Des bons plans proposés par le Département** sous la forme d'invitations ou de réductions pour des événements sportifs ou culturels, pour favoriser l'accès aux structures départementales (Musée du Domaine départemental de Sceaux, Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups-Maison de Chateaubriand à Châtenay-Malabry, Musée départemental Albert-Kahn à Boulogne-Billancourt) et des partenaires.

Les chiffres clés de l'année 2018-2019 :

- > **57 666 bénéficiaires en 2018/2019** parmi les 75 500 collégiens des Hauts-de-Seine, 24 317 élèves et 932 commensaux se sont inscrits à la restauration scolaire via le Pass +,
- > **1 170 organismes sportifs et culturels** affiliés au Pass +,
- > **1,84 millions investis par le Département des Hauts-de-Seine** pour la pratique d'activités sportives et culturelles des collégiens,
- > **2 254 élèves boursiers** ont bénéficié du Pass + Hauts-de-Seine sur les **11 980 élèves boursiers du département**, soit 18,8% des collégiens concernés (public et privé),
- > **5 582 collégiens** ont utilisé leurs deux porte-monnaie électroniques,
- > **Près de 20 000 élèves et 1 000 enseignants** ont utilisé le service de soutien scolaire en ligne Enseigno en 2018-2019.

passplus.hauts-de-seine.fr

LES GRANDS PROJETS DE TRAVAUX ET RENOVATION DANS LES COLLEGES

Le Département des Hauts-de-Seine investit massivement pour la réalisation de plusieurs opérations majeures de construction, reconstruction, réhabilitation et rénovation des bâtiments d'enseignement. Ce budget est également consacré au programme annuel des travaux récurrents sur les bâtiments scolaires, aux travaux liés à la sécurité, aux aménagements courants, ainsi qu'à une provision pour travaux urgents et imprévisibles. **En 2019, le Département consacre 51 millions d'euros aux bâtiments scolaires.**

Comme chaque année, le Département réalise un programme de travaux de sécurisation, de maintenance et de grosses réparations afin de préserver le patrimoine bâti et d'améliorer le cadre de vie scolaire. La collectivité participe aux meilleures conditions d'enseignement des collégiens par la fourniture et la modernisation du matériel et du mobilier scolaire des établissements.

Enfin, des crédits spécifiques sont inscrits à la mise en œuvre de projets thématiques tels que la mise en accessibilité universelle des établissements ou l'exécution d'un ambitieux plan de rénovation énergétique des collèges publics.

Les grands projets de travaux et rénovation

Ouverture et chantier en cours

Rueil-Malmaison – Collège Marcel-Pagnol

Reconstruction du collège Marcel-Pagnol et d'un gymnase. Les travaux de gros œuvre sont terminés depuis juin 2018 et le collège ouvrira ses portes à la rentrée 2019.



Issy-les-Moulineaux – Collège La Paix

Un nouveau collège La Paix, plus grand, sera construit au droit de la rue du Fort.

Les travaux de terrassement préparatoires ont commencé en juillet 2018. La livraison est prévue au second semestre 2020.

Réhabilitations importantes

Le Département a engagé la réhabilitation lourde de deux bâtiments avec l'objectif de les remettre aux normes modernes, d'améliorer leur confort d'usage ainsi que leurs performances énergétiques. Pour conduire cette opération, il aura recours à un contrat global de performance avec un partenaire qui s'engagera en particulier sur des objectifs de consommation énergétique maîtrisée dans la durée.

Ville d'Avray – Collège de la Fontaine du Roy

La procédure de dialogue compétitif, initiée en mai 2018, conduira à désigner le projet et le groupement lauréat début 2020 pour une livraison du collège rénové en 2023.

Antony – Collège Anne Frank

La procédure de dialogue compétitif pour ce collège conçu par Jean Nouvel a été lancée en mai 2018. 3 groupements d'entreprises concourent actuellement pour assurer la conception, la construction et la maintenance ultérieure du collège rénové. L'équipe et le projet lauréat seront désignés début 2020, pour une livraison du collège rénové en 2023.

Projets à venir

Le Département a engagé des concours de maîtrise d'œuvre pour reconstruire trois collèges afin d'adapter l'offre éducative aux évolutions démographiques. Les concepteurs des deux premiers équipements seront désignés en 2019, et le troisième début 2020. Chaque projet sera doté d'un gymnase accessible aux associations communales en dehors du temps scolaire.

Malakoff – Collège Henri-Wallon

Le nouveau collège sera reconstruit à proximité de l'existant et pourra accueillir 600 élèves (contre 500 actuellement).

Asnières – Collège Voltaire

Le collège Voltaire, actuellement au centre d'Asnières, sera remplacé par un nouveau collège au sein de la zone de développement « Sorbonne-Nouvelle », pouvant accueillir 700 élèves (contre 600 actuellement).

Châtenay-Malabry - Collège Pierre-Brossolette

Le collège Pierre-Brossolette sera reconstruit dans le futur éco-quartier « La Vallée » et pourra accueillir 700 élèves (contre 500 actuellement).



Des études engagées pour plusieurs établissements

Courbevoie - Collège Alfred-de-Vigny

Le Département a décidé de reconstruire le collège actuel qui n'offre plus les meilleures conditions d'enseignement aux élèves et à la communauté éducative. Les études sont engagées pour la reconstruction d'un nouveau collège qui accueillera 500 élèves sur le site d'implantation actuel. Un concours de maîtrise d'œuvre sera lancé au second semestre 2019 pour désigner le projet et l'équipe lauréate en 2020.

Le Plessis-Robinson - Collège Claude-Nicolas-Ledoux

Le Département a décidé de reconstruire le collège actuel dans le futur éco-quartier « Noveos ». Compte tenu des besoins locaux et des perspectives de développement, le nouveau collège sera d'une capacité de 600 élèves (contre 400 actuellement) et disposera d'un gymnase ouvert à la ville.

Les études de faisabilité du nouveau collège sont en cours pour lancer un concours de maîtrise d'œuvre au second semestre 2019 et désigner le projet et l'équipe lauréate en 2020.

Bagneux - Collège Joliot-Curie

Pour accompagner les évolutions urbaines de la ville de Bagneux, et notamment les opérations de rénovation urbaines des quartiers voisins, le Département a décidé d'engager la réhabilitation et l'extension du collège Joliot-Curie. Les études de faisabilité sont engagées pour un collège réhabilité agrandi qui pourra accueillir 600 élèves (contre 400 aujourd'hui).

L'accessibilité pour tous



© CD92 / Stéphanie Gutierrez-Ortega

L'Agenda d'Accessibilité Programmée des Etablissements Recevant du Public (ERP) du Département des Hauts-de-Seine a été déposé en préfecture et validé fin 2015. Ce projet global concerne 222 sites recevant du public, dont 98 collèges, pour lesquels le Département s'est engagé à mener progressivement toutes les interventions nécessaires à leur mise en accessibilité d'ici 9 ans (2016 – 2024).

Le Département consacre ainsi 30,5 M€ sur cette période pour l'accessibilité des collèges.

Pour les trois premières années 2016-2018, 28 collèges ont été rendus totalement accessibles ou sont en cours de travaux de mise en accessibilité.



© CD92 / Olivier Ravoire

En 2019, 3 collèges seront mis en accessibilité dans l'année :

- Paul-Bert à Malakoff,
- Jean-Renoir à Boulogne-Billancourt,
- Victor-Hugo à Issy-les-Moulineaux.

12 collèges font l'objet d'études pour travaux en 2020-2021 :

- Romain-Rolland à Bagneux,
- Paul Landowski à Boulogne-Billancourt,
- Maison Blanche à Clamart,
- Moulin Joly à Colombes,
- Robert-Paparemborde à Colombes,
- Les Bruyères à Courbevoie,
- Jean-Jaurès à Levallois-Perret,
- Louis-Blériot à Levallois-Perret,
- Robert-Doisneau à Montrouge,
- Paul-Eluard à Nanterre,
- République à Nanterre,
- Maréchal Leclerc à Puteaux.

Les travaux engagés sur ces trois années représentent 2,5 M€ TTC.

Les Contrats de performance énergétique des collèges

En 2012, le Département des Hauts-de-Seine innovait en passant un des premiers Marchés Publics de Performance Énergétique pour six collèges publics. Le bilan de cette démarche innovante, qui s'achève en 2019, s'est avéré très positif puisqu'elle a permis d'économiser plus de 30% d'énergie dans ces établissements.

En 2019, la collectivité poursuit son action volontariste en la matière avec une stratégie de performance énergétique ambitieuse pour l'ensemble des collèges publics alto-séquanais. Tous les collèges du département feront ainsi l'objet d'actions d'améliorations adaptées à chaque situation. Pour commencer, fin 2018, le Département a signé 2 nouveaux Contrats de Performance Énergétique (CPE), pour 62 collèges, qui bénéficieront d'un investissement initial de 40 M€ pour l'amélioration énergétique du patrimoine et un meilleur confort pour les occupants des bâtiments. Les premières actions d'améliorations, qui se dérouleront entre 2019 et 2021, permettront une réduction globale des consommations d'énergie de 28 à 30% pour ces 62 établissements, sachant que les groupements titulaires des contrats sont engagés sur ces objectifs de performance jusqu'en 2031.



Cette année, le Département lance également une nouvelle campagne de Contrats de Performance Énergétique pour 21 autres collèges, dans lesquels des travaux bâtimentaires plus lourds sont nécessaires. En complément des améliorations énergétiques, ces établissements feront l'objet - dans la même démarche - de travaux de mises aux normes, notamment de mise en accessibilité, pour une amélioration globale du confort des occupants et de la pérennité du patrimoine départemental. **Avec un investissement global évalué à plus de**

100 M€ pour les 21 collèges concernés, ces interventions importantes permettront une réduction sensible des consommations énergétiques, avec un objectif de réduction de plus de 35% de la facture énergétique actuelle qui sera fixé aux futurs candidats. Les groupements lauréats de ces futurs CPE seront désignés en 2020 pour des interventions jusqu'en 2024, et un engagement de performance jusqu'en 2031.

Enfin, les collèges du Département hors CPE font l'objet de projets de réhabilitation lourde ou de reconstruction qui conduiront à offrir aux Alto-séquanais des collèges modernes répondant aux meilleurs standards énergétiques.

L'ensemble de ces actions permet au Département des Hauts-de-Seine d'anticiper de plusieurs années ses obligations en matière d'économie d'énergie fixées par la loi de transition énergétique dans le domaine des bâtiments, tout en assurant le meilleur confort dans ces établissements scolaires.

D'ici 2024, le Département investira ainsi 570 M€ pour la mise en œuvre de cette stratégie énergétique globale. Un investissement qui permettra en retour un gain considérable des dépenses de fonctionnement – eau, électricité, gaz, chauffage. Sur une dépense de l'ordre de 6,5 M€ tous les ans, 1,6 M€ pourra être économisé, soit près de 25 %.

LA POLITIQUE EDUCATIVE DU DEPARTEMENT

Le Département des Hauts-de-Seine crée des conditions de réussite et de développement pour chaque collégien. Il se réjouit notamment de l'ouverture d'une école européenne à Courbevoie pour la rentrée 2019, projet qu'il a porté avec l'Education nationale, la Région et la ville de Courbevoie.

Côté citoyenneté, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont mené une opération de grande envergure en organisant la venue de 5 000 collégiens au château de Versailles afin de leur faire profiter d'une visite culturelle, historique et fédérative.

Par ailleurs, le Département met en place des actions innovantes dans les collèges et encourage les jeunes et le corps enseignant à développer des projets multimédias.

Enfin, l'année 2019 marque le déploiement du moteur de recherche Qwant school sur tous les équipements numériques du Département, avec le souhait d'intégrer de bonnes pratiques digitales et dans un souci de protection de l'élève.

Un accompagnement complet des familles en mobilité suite au Brexit

L'école européenne de Courbevoie accueillera, à partir de l'année scolaire 2019-2020, 300 à 400 élèves dans l'environnement immédiat du quartier d'affaires de Paris La Défense.

L'objectif est d'accueillir notamment les enfants des fonctionnaires de l'Agence Bancaire Européenne qui s'est installée à Paris La Défense en juin 2019.

La vocation des écoles européennes est d'offrir un enseignement multilingue et multiculturel à des enfants des cycles maternel, primaire et secondaire.

Agréées par les institutions européennes, elles sont destinées en priorité aux enfants des personnels des institutions européennes et offrent également un cursus d'excellence aux enfants du territoire dont les compétences linguistiques leur permettent de suivre un tel enseignement.

#5000collégiensàVersailles



Parce qu'ensemble on va plus loin, cette initiative, qui rassemble sur une journée 5 000 collégiens, est une nouvelle illustration de la démarche de fusion engagée par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine depuis bientôt deux ans.

Cette découverte du site, placée sous le signe de la citoyenneté, fait écho au programme d'histoire de la classe de 4^e, « Du siècle des lumières à l'âge industriel ».

84 collèges ont souhaité faire participer leurs élèves (93 classes des Hauts-de-Seine et 86 classes des Yvelines). Spécialement accueillis un jour de fermeture du site, les élèves ont suivi un programme vivant, ludique et créatif construit autour de plusieurs temps forts : une visite du château comme lieu de pouvoir, de la monarchie absolue à la démocratie représentative, un déjeuner à l'Orangerie, suivi d'un parcours d'écocitoyenneté dans les jardins et bosquets, accompagné d'une scénographie musicale et d'artistes.

« Le temps d'une journée, nous avons souhaité réunir 5 000 jeunes issus des territoires urbains, semi-urbains et ruraux autour de thèmes à la fois culturels, historiques et fédérateurs », expliquent **Patrick Devedjian** et **Pierre Bédier**. « Nous espérons que cette journée apportera aux élèves des clés pour mieux comprendre le monde qui les entoure et nous leur souhaitons de belles découvertes au château de Versailles ».

Cette opération est le fruit d'un partenariat avec l'Etablissement public du château, du musée, et du domaine national de Versailles et l'Education nationale. Elle sera reconduite en 2020 et 2021.

[La journée en vidéo](#)

Le déploiement du moteur de recherche Qwant



La solution *Qwant School* sera déployée dès la rentrée 2019/2020 sur les ordinateurs et matériels numériques des 215 collèges publics des départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines. Engagés dans une démarche éthique des outils numériques, les deux Départements ont choisi *Qwant* pour son environnement de recherche sécurisé, son respect de la vie privée des utilisateurs, ses résultats neutres, l'absence de ciblage publicitaire et d'historique des recherches. Les requêtes et les adresses IP sont chiffrées et les serveurs, sécurisés, sont situés en France.

Pour **Patrick Devedjian**, « *il est primordial de protéger et de préserver les plus jeunes. Qwant School le permet grâce à un filtrage des contenus violents et pornographiques, une mise en avant des contenus éducatifs et spécialisés, des actualités choisies pour les enfants...* ».

Un nouvel appel à projets éducatifs, citoyens et numériques pour les collèges du Département

En 2018, le Département a engagé, avec les collèges et l'Education nationale, une réflexion sur l'évolution de l'appel à projets d'actions éducatives, visant trois objectifs : simplifier le dépôt et la gestion de l'appel à projets, proposer aux établissements un dialogue renforcé avec les équipes du Département favorisant le repérage de leurs besoins ainsi que des ressources mobilisables sur leur territoire et assurer une évaluation plus fine des actions menées afin d'adapter l'offre proposée.

Il s'agit enfin de promouvoir le déploiement d'une logique de projets territoriaux, associant projet d'établissement et priorités départementales en particulier sur le champ du climat scolaire, de la persévérance et de la citoyenneté, axes majeurs de la politique éducative des Hauts-de-Seine.

Cette évolution se traduit par la création d'une dotation unifiée permettant aux établissements de mobiliser plus largement des dispositifs plus adaptés à leurs besoins.

106 entretiens ont été menés avec les établissements, très favorables à cette évolution, en amont du lancement de l'appel à projet et 111 projets ont été dotés pour l'année scolaire 2019-2020 soit une augmentation de 24% du nombre de projets par rapport à l'an dernier.

La médiation éducative



© CD92 / Olivier Ravoire

Créé en 1996 par le Département, le dispositif de la médiation éducative se poursuit avec aujourd'hui **75 médiateurs éducatifs affectés dans 65 collèges** volontaires du Département.

L'essentiel du métier se focalise autour de la relation aux élèves. Ces professionnels ont pour mission de gérer les conflits et les tensions entre les élèves au collège, d'accompagner les collégiens en difficulté et de conduire des projets de prévention.

La médiation éducative se construit autour de cinq fonctions principales :

- **veille et prévention** : repérage des lieux sensibles dans le collège et des élèves en difficulté ; régulation et échange avec les collégiens,
- **gestion d'évènements conflictuels** : repérage des conflits naissants, gestion du conflit proprement dit (dans la mesure où cela est possible), rappel à la règle et analyse avec les élèves des événements,
- **accompagnement et suivi des élèves** : écoute, orientation vers des interlocuteurs relais dans le collège, intégration d'élèves handicapés, exclus, aide à la recherche de stage en entreprise,
- **concertation au sein de la communauté éducative avec les enseignants, l'équipe de vie scolaire et les équipes médico-sociales** : réunions, commissions,
- **conduite de projets et animation d'ateliers pour les élèves**, en lien avec les autres acteurs de l'établissement.

Ce dispositif est chaque année plébiscité par les établissements en bénéficiant.

L'ACCES AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES AVEC ENC HAUTS-DE-SEINE

ENC Hauts-de-Seine : l'Environnement numérique des collèges publics

Tous les collèges publics du département ont accès au portail d'Environnement Numérique de Travail (ENT) qui concerne environ 150 000 utilisateurs potentiels. Sa plateforme atteint chaque mois 2,2 millions de visites.



L'ENT des Hauts-de-Seine a connu à la rentrée 2018 une montée de version majeure pour 15 premiers collèges, nommée oZe. La nouvelle interface répond au besoin de toucher tous les parents d'élèves, notamment ceux qui ont des difficultés en termes d'usages du numérique.

Par ailleurs, la dématérialisation du carnet de correspondance et la mise à disposition des outils Office en ligne ont fait partie de cette montée de gamme. Les modules de gestion des absences et des parcours personnalisés

pour les élèves accueillis en ULIS ont également été complètement refondus.

Pour la rentrée 2019, 57 nouveaux collèges migreront sur cette version, portant à 72 le nombre d'établissements utilisant oZe. Ces derniers bénéficieront de nouvelles fonctionnalités à caractère pédagogique, avec notamment un outil de scénarisation des séquences de cours facile à utiliser. Ces parcours pédagogiques pourront être enrichis de documents audio et vidéo et d'un casier de collecte permettant à l'enseignant de ramasser en ligne les travaux produits par les élèves.

Par ailleurs, depuis cette année, sept écoles de la Ville de Boulogne-Billancourt expérimentent un ENT Ecole qui dialogue avec les ENT de leurs collèges de rattachement dans le cadre de la mise en place du cycle 3 du dispositif. Cette expérimentation a permis le développement des collaborations entre élèves des écoles et collèges et a facilité les usages collaboratifs des adultes notamment pour la préparation des conseils de cycle.

Avec le programme Environnement Numérique des Collèges (ENC), mis en place en concertation avec l'Education Nationale, le Département des Hauts-de-Seine propose un écosystème numérique sécurisé soutenu par une infrastructure solide avec des équipements innovants. L'ENC a complètement transformé le paysage numérique des collèges départementaux en neuf ans et a favorisé l'ouverture des établissements vers les familles, gommant la frontière entre le temps scolaire et le hors temps scolaire. Cet outil, avec tout l'écosystème qui l'accompagne, a permis d'installer durablement les usages quotidiens du numérique.

Un bouquet de services enrichi à la rentrée 2019

En plus de Madmagz et d'Enseigno, déjà disponibles via l'ENT, tous les collégiens et les adultes en établissement pourront bénéficier des contenus éducatifs digitaux de Playbac Presse. Constituée de journaux en ligne dont les contenus sont adaptés à la tranche d'âge des collégiens, en français et en langues étrangères, cette offre regroupe les six titres suivants : *Mon Quotidien*, *L'Actu*, *My Weekly*, *My Little Weekly*, *Meine Woche* et *Mi Semanal*.

Dans notre société toujours plus numérique, élargir l'offre éducative à une ressource pédagogique favorisant l'éducation aux médias et à l'information est un réel enjeu de société. Pour les enseignants souvent démunis face à ce sujet, disposer d'une telle ressource constitue une opportunité supplémentaire pour accompagner les élèves à devenir des citoyens actifs, éclairés et responsables.

Les collèges prennent progressivement le virage de la mobilité



© CD92 / Stéphanie Gutierrez-Ortega

Le plan numérique pour l'éducation a été impulsé par le ministère de l'Education nationale entre 2015 et 2017 sous la forme d'appels à projets annuels. Le Département a accompagné cette dynamique en expérimentant différents matériels dans différents contextes pédagogiques : usages individuels, usages mutualisés, insertion de dispositifs numériques auprès des élèves en situation de handicap, etc.

Des études menées par le Département en 2015, 2016 et 2017 ont montré la satisfaction des élèves et des enseignants d'utiliser les tablettes numériques notamment pour l'aide à l'apprentissage et la réalisation des devoirs. Ces bénéfices se sont révélés encore plus prononcés pour les élèves des ULIS.

Suite à l'expérimentation menée les années précédentes, tous les élèves accueillis en ULIS seront équipés de tablettes numériques à la rentrée 2019-2020.

Par ailleurs le déploiement d'équipements individuels mobiles auprès de tous les enseignants sera finalisé en décembre 2019.

Sur le plan matériel, ce sont plus de 10 000 équipements mobiles qui sont répartis dans tous les collèges.

L'insertion importante de ces matériels dans tous les établissements s'est accompagnée d'un plan de déploiement progressif pour tous les collèges alto-séquanais d'une infrastructure wifi sécurisée leur permettant de prendre le virage de la mobilité. 68 collèges en bénéficient déjà et les déploiements se poursuivent.

Le déploiement d'équipements dans les classes

L'aménagement des espaces, un levier de changement des pratiques pédagogiques et d'amélioration du climat scolaire et du vivre ensemble

En 2017, pour accompagner les changements apportés par la mobilité, le Département a initié un projet de déploiement de mobiliers innovants dans trois collèges du territoire. L'introduction de ces mobiliers est un levier pour transformer les pratiques pédagogiques tout en permettant à l'enseignant de changer rapidement la configuration de la classe et développer la collaboration entre élèves. Il s'agit aussi de travailler sur le climat scolaire en créant des lieux dans le collège où les élèves peuvent soit s'isoler à certains moments soit se regrouper pour travailler en petits groupes.



© CD92 / Willy Labre

Pour prolonger cette réflexion, le Département des Hauts-de-Seine, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Hauts-de-Seine (DSDEN 92) et la

Délégation Académique au Numérique Educatif (DANE) ont invité les collèges à participer à l'exposition « Imagine ton collège ». En lien étroit avec les équipes pédagogiques, les élèves de 11 établissements ont repensé l'aménagement d'un lieu de leur collège et l'ont modélisé, de la conception en 3D à la réalisation d'une maquette. Grâce aux imprimantes 3D mises à disposition par le Département, les parties de cette maquette, en différents matériaux, ont pu être construites sur place.

Chaque collège avait également préparé un « carnet de bord » de la réalisation du projet pour le présenter au comité organisateur.

A l'issue de la matinée, trois prix ont été remis : le prix du design et de l'originalité, le prix de la conception/réalisation et un prix spécial de la communication.

Cette exposition sera reconduite avec les collèges des Yvelines sur l'année scolaire 2019-2020.

Généralisation progressive des vidéoprojecteurs interactifs dans toutes les classes

En 2018-2019, 300 vidéoprojecteurs interactifs sont venus s'ajouter aux 3 500 points de projection déjà présents et les déploiements vont se poursuivre jusqu'à l'équipement complet de toutes les salles de classe.

La poursuite des déploiements d'équipements mobiles au service des apprentissages

Le remplacement des classes nomades de 16 ordinateurs portables par des classes nomades de 32 ultra-portables va se poursuivre. Grâce à ces équipements, chaque salle de classe peut devenir une classe multimédia en fonction des besoins pédagogiques. C'est un fort levier de changement des pratiques d'enseignement au quotidien.

Un concours robotique pour encourager l'innovation des élèves



© CD 92 / Olivier Ravoire

Le 17 avril 2019, le Département des Hauts-de-Seine la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Hauts-de-Seine (DSDEN 92) et la Délégation Académique au Numérique Educatif (DANE) ont invité une centaine de collégiens, issus de 17 collèges du département, à s'affronter lors d'un challenge robotique organisé en 3 manches.

Après s'être préparées et entraînées à la programmation pendant plusieurs semaines au sein de leur collège, 17 équipes composées de 6 élèves et de leur professeur ont concouru une matinée autour de trois défis de difficulté croissante : sortir 5 palets d'un plateau de jeu en 3 minutes à l'aide d'un robot.

Les matériels ont été fournis par le Département et customisés pour l'occasion avec l'aide des professeurs. Chaque équipe avait également préparé un « carnet de bord » de la réalisation du projet pour le présenter au jury.

A l'issue de la matinée, trois prix ont été remis : celui de la communication, celui du design et celui de la rapidité pendant les épreuves.

Ce challenge robotique sera reconduit avec les collèges des Yvelines en 2019-2020 sous la forme d'un défi programmation.

[Le concours en vidéo](#)

Sur les chemins de l'école, un projet d'inclusion numérique et d'Education aux Médias et à l'Information



Le 28 mai 2019, le Département des Hauts-de-Seine, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Hauts-de-Seine (DSDEN 92) et la Délégation Académique au Numérique Educatif (DANE) ont invité 240 collégiens, issus des Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A) de 9 collèges du département, à exposer le magazine qu'ils ont réalisé durant l'année scolaire.

Cette exposition est le fruit de l'action innovante du Département, « Sur les chemins de l'école » consacrée aux collégiens allophones. En travaillant sur Madmagz, le service en ligne de création de contenus multimédias collaboratif déployé dans tous les collèges, les élèves ont construit une exposition numérique dans laquelle ils partagent leurs expériences de l'école dans leurs pays d'origine.

Des ateliers pour approfondir les outils

Lors de cette journée de restitution, les élèves ont pu assister à des ateliers animés par les partenaires de l'opération. Ces mises en situation ont permis d'approfondir les outils développés tout au long de l'année et d'entretenir la réflexion engagée autour de l'éducation aux médias et à l'information.

La restitution de leurs travaux a aussi été l'occasion d'accueillir le témoignage de l'écrivaine Jeanne Benameur, autrice de « L'exil n'a pas d'ombre » et « La géographie absente », ouvrage qui a été remis aux élèves à l'issue de la journée.

Ce projet sera reconduit avec les collèges des Yvelines en 2019-2020.

[La vidéo de l'événement](#)

Les classes créatives, la culture au service des programmes scolaires

Créé en 2014, ce dispositif consiste à réaliser une œuvre suivant un thème choisi dans les programmes scolaires. Il est ouvert à tous les niveaux des classes de collège, ainsi qu'aux unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) et aux unités d'enseignement (UE) des établissements d'enseignement publics et privés sous contrat. Les classes des collèges peuvent s'inscrire en collaboration avec des classes de CM1 et CM2. Le thème est proposé par le Département. En 2018-2019, les classes créatives ont permis aux élèves de travailler sur la question « Image ou mirage, (des)information ? », en utilisant les techniques de la photographie, de la vidéo et de la radio. 69 classes et 1 763 élèves ont développé leur esprit critique grâce aux classes créatives qui ont donné lieu à une exposition numérique accessible à l'adresse <http://www.hauts-de-seine.fr/education-jeunesse/activites-au-college/les-activites-avec-la-classe/les-classes-creatives-expo/>.



Numérique et handicap

Le Département des Hauts-de-Seine a fait l'acquisition de trois robots de téléprésence. Depuis le mois de mai, ils sont disponibles à la demande dans les collèges du territoire. Grâce à ce dispositif, le Département entend lutter contre l'isolement des élèves hospitalisés, en longue convalescence ou souffrant d'une phobie scolaire, et assister à la conservation d'un lien essentiel à l'apprentissage. Le Département, qui accompagne déjà ses collèges avec des équipements numériques dans le cadre de l'ENC, renforce ainsi son engagement en faveur d'une école inclusive.



Equippé d'un système de visioconférence (microphone, système son, caméra et écran), d'un moteur et de roues, le robot permet à l'élève empêché de continuer à profiter de sa scolarité malgré son éloignement temporaire. Il peut interagir avec la classe en levant la main pour prendre la parole, être visible sur l'écran du robot s'il le souhaite, se déplacer dans la salle de cours pour présenter un exposé, zoomer sur le tableau pour prendre des notes ou encore suivre ses camarades en cours de récréation ou à la cantine. Avec une autonomie de 8h, le robot peut assurer la téléprésence de l'élève durant toute une journée.

L'observation de l'utilisation du dispositif permettra d'adapter au mieux les besoins des élèves empêchés et les conditions dans lesquelles le kit de téléprésence est utilisé. Au terme des résultats

appréciés sur l'année scolaire 2019-2020, un déploiement d'un plus grand nombre de robots dans les Hauts-de-Seine est envisagé.

[Le communiqué de presse complet](#)

ENC Hauts-de-Seine, des matériels innovants dans le cadre de l'appel à projets pour des actions pédagogiques, citoyennes et numériques

Cet appel à projets permet aux établissements de bénéficier d'une dotation matérielle complémentaire à la dotation ENC pour accompagner la mise en œuvre de projets pédagogiques spécifiques.

Les kits webradio et webtv restent largement plébiscités et les tablettes graphiques font leur entrée dans les collèges pour l'année scolaire à venir. Les matériels suivants sont mis à disposition des collèges :

- 13 malles de balado diffusion viendront s'ajouter aux 48 malles déjà présentes dans les collèges des Hauts-de-Seine. Ces malles contiennent 35 baladeurs MP4 et un ordinateur,
- 5 nouveaux sacs à dos contenant 6 tablettes élèves et une tablette professeur compléteront les 60 sacs à dos livrés les années précédentes pour des usages nomades du numérique (EPS, sorties scolaires...),
- 10 kits webradio pour la réalisation d'émissions de radio, 38 collèges seront désormais équipés,
- 14 kits webtv portant à 46 le nombre de collèges équipés,
- 18 kits robotiques supplémentaires seront mis à disposition, portant à 42 le nombre de collèges équipés,
- 9 collèges ont également été dotés de scanners 3D.

En 2019, les matériels proposés dans le cadre de l'appel à projets se sont enrichis sur la thématique de la robotique en proposant plusieurs kits différents afin d'être au plus près des pratiques de classe et de tablettes graphiques pour soutenir des projets créatifs, notamment en arts plastiques.

Dons d'ordinateurs recyclés aux collégiens



Pour accompagner le développement des usages du numérique et pour contribuer à la réduction de la fracture numérique, le Département des Hauts-de-Seine mène une action solidaire en offrant régulièrement des ordinateurs recyclés par un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) à des collégiens désignés par les collèges.

En 2018-2019, deux cérémonies de remise d'ordinateurs se sont tenues les 12 décembre 2018 et 25 juin 2019. Cela a été l'occasion d'offrir

respectivement 200 et 250 ordinateurs avec une suite bureautique, portant à 1 850 le nombre total d'ordinateurs offerts depuis le début du dispositif.

Cela leur permet de retrouver à la maison un environnement de travail équivalent à celui dont ils disposent au collège.

La fête interdépartementale du numérique



Le 4 juin dernier au domaine départemental du Haras de Jardy s'est déroulée la fête interdépartementale du numérique. Cet événement a réuni les Principaux et référents numériques des collèges des Yvelines et des Hauts-de-Seine autour de conférences et tables rondes sur deux thématiques : « *Quel collège pour enseigner au XXI^e siècle ?* » et « *L'Education aux médias et à l'information* ».

Des collégiens étaient présents pour témoigner des travaux réalisés dans les classes tout au long de l'année scolaire en lien avec les thématiques de la journée. Maquettes de 11 lieux repensés dans le cadre de l'exposition « *Imagine ton collège* », productions réalisées autour de l'éducation aux médias et à l'information (création de jeu vidéo, webradio, webmagazine...), ou encore journaux en ligne réalisés par des élèves des unités allophones dans le cadre de l'exposition « *Sur les chemins de l'école* » ont été mis en lumière.

A cette occasion, l'enseignante qui a accompagné les élèves du collège Les Petits Ponts à Clamart, lauréats du prix de la communication au Concours robotique organisé le 17 avril dernier par le Département des Hauts-de-Seine, a présenté aux Principaux et référents numériques leur robot.

Cet événement, construit dans le cadre du rapprochement entre les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, sera reconduit en 2020.

[La vidéo de la journée](#)

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Des repas de qualité pour des tarifs accessibles à tous



© CD92 / Stéphanie Gutierrez-Ortega

Le système d'inscription et de facturation pour la demi-pension concerne 66 collèges publics. La procédure d'inscription est intégrée à celle du dispositif du Pass + Hauts-de-Seine.

Les familles peuvent s'inscrire à la restauration scolaire jusqu'au 22 septembre 2019 sur : passplus.hauts-de-seine.fr.

Le Département n'a procédé à aucun changement tarifaire pour la rentrée scolaire 2019-2020.

Dans ces 66 collèges, les parents peuvent choisir les jours où leur enfant déjeunera à la cantine et les modifier dès que l'emploi du temps de l'élève sera définitivement connu. Toujours au moment de l'inscription, chaque famille peut savoir si elle peut bénéficier d'un tarif aidé et connaître ainsi le tarif du repas qui lui sera facturé. Les familles qui n'ont pas accès à internet peuvent demander un dossier papier au collège.

Chaque jour, 27 300 repas sont servis dans les restaurants scolaires des collèges des Hauts-de-Seine.

Des tarifs accessibles à tous

Depuis la rentrée 2014-2015, le mode de calcul est simplifié et prend en compte les ressources de chaque famille (l'avis d'imposition suffit). Six tranches ont été définies en fonction du quotient familial mensuel pour la rentrée scolaire 2019-2020. Le Département ayant décidé de ne pas augmenter la tarification par rapport à l'année scolaire 2018-2019, le coût d'un repas facturé aux familles est compris entre 0,64€ et 4,28€.

Ces tarifs s'appliquent également pour les collèges non desservis par la société concessionnaire.

Une facturation mensuelle au repas consommé pour les collèges en délégation de service public

Seuls les repas pris sont facturés. Tous les moyens de paiement sont acceptés et grâce à un espace dédié, les familles peuvent, en toute sécurité, consulter et gérer leur compte client : consulter et vérifier leur facture, payer en ligne, régler par prélèvement automatique. Pour les collèges non desservis par la société concessionnaire, les familles restent soumises à une facturation trimestrielle et forfaitaire.

Une alimentation saine et équilibrée

Le Département des Hauts-de-Seine est engagé pour une restauration scolaire de qualité dans les collèges. Des repas bien équilibrés contribuent à la réussite des collégiens. Les menus sont adoptés en concertation notamment avec des parents d'élèves et des diététiciens.

Les critères

- **la saisonnalité des produits,**
- **la qualité des produits** (poulet label rouge, viande race bouchère et d'origine française, produits bio, fromage à la coupe, poisson en filet...),
- **le recours à une agriculture raisonnée et biologique en favorisant le développement de circuits courts et de production locale.**

Par l'intermédiaire de son prestataire de restauration, 66 collèges ont obtenu cette année la labellisation Ecocert « en cuisine » de niveau 1. Cette labellisation certifie l'utilisation à minima de 10% de produits bio et au moins une composante bio et locale par mois. Elle certifie également des menus clairs et contrôlés, sans OGM, une interdiction de certains additifs et une sensibilisation à l'écologie et au gaspillage alimentaire.

Depuis 2004, la restauration scolaire est une compétence départementale. Le Département a la responsabilité des cantines de 88 collèges publics des Hauts-de-Seine.

- > **66,2 %** des collégiens sont demi-pensionnaires,
- > **27 300** repas sont servis chaque jour dans les collèges publics des Hauts-de-Seine,
- > **25,1 %** des familles bénéficient de l'aide à la demi-pension,
- > **66** collèges bénéficient du système d'inscription et de facturation en ligne.

Informations disponibles sur

<http://www.hauts-de-seine.fr/education-jeunesse/restauration-scolaire/la-restauration-collective-dans-les-colleges/>

LA SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

À travers plusieurs dispositifs, le Département a décidé de sensibiliser les collégiens sur différents sujets, notamment le développement durable. Une politique spécifique de sensibilisation à l'environnement est menée dans les collèges, qui se traduit par le dispositif Eco-collèges 92 complété par des outils pédagogiques, des animations et par l'organisation d'un concours.

Le dispositif Eco-collèges 92



Mené en partenariat avec l'Éducation nationale, le dispositif Eco-collèges 92, vise à accompagner les établissements qui, à leur initiative, s'engagent dans une démarche d'éducation au développement durable. Il s'agit à la fois d'optimiser la performance environnementale des collèges et de « mettre en cohérence un enseignement, le comportement des utilisateurs, la qualité des équipements au service d'une éducation au développement durable ».

Les projets concernent la solidarité, la santé, la gouvernance avec les éco-délégués, l'environnement à travers l'eau et les énergies renouvelables, le tri des papiers, le recyclage, et sont présentés sous la forme d'une exposition, de la réalisation d'un jardin, de la mise en place d'une filière de tri des déchets... Le Département des Hauts-de-Seine accompagne 33 établissements qui se sont engagés dans le programme Eco-collèges.

En complément, sont proposés sur demandes : des animations en classe, le prêt de bornes interactives et d'outils pédagogiques et des visites guidées menées par des conférenciers dans des parcs départementaux.

Les Trophées Idées Junior



Concours ouvert à tous les collèges publics ou privés sous contrat des Hauts-de-Seine, le concours Trophées Idées Junior est destiné à valoriser le travail et l'implication des collégiens dans des projets axés sur le développement durable et tenant compte d'au moins deux des trois piliers que sont l'économie, le social et l'environnemental.

Au printemps, le jury désigne trois lauréats recevant un prix de 2 500 € pour le premier, 2 000 € pour le deuxième et de 1 000 € pour le troisième.

Ces récompenses permettent d'améliorer la réalisation présentée par le lauréat, de financer une visite ou une manifestation en lien avec le développement durable.

Ce dispositif encourage les élèves et leur établissement à proposer des projets innovants et engage l'ensemble de la communauté scolaire dans des initiatives riches de sens.

CULTURE POUR TOUS AVEC LA VALLEE DE LA CULTURE DES HAUTS-DE-SEINE

Les actions d'éducation artistique et culturelle s'inscrivent dans une politique plus globale d'accès à la culture pour le plus grand nombre, objectif au cœur du projet de la Vallée de la culture des Hauts-de-Seine développé par le Département.

Eteignez vos portables (EVP)



© CD92 / Olivier Ravoire

Eteignez Vos Portables – Ecouter Voir Pratiquer, est un dispositif départemental d'éducation artistique et culturelle. Il offre aux collégiens et aux publics éloignés de la culture la possibilité de fréquenter les lieux culturels du département, de se confronter aux œuvres qui y sont présentées et de rencontrer les artistes dans le cadre de parcours de sensibilisation et de pratique pouvant aller de 10h à 25h.

Au cours de l'année 2018-2019, le dispositif Eteignez Vos Portables, en partenariat avec 53 lieux culturels du territoire, a proposé 68 parcours d'éducation artistique et culturelle, 136 sorties culturelles (2 par parcours) à 2 040 collégiens, dont 19 parcours dans des collèges REP/REP+, 1 avec une ULIS (Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire), 3 avec des classes UP2A (élèves allophones primo-arrivants) et 2 avec des classes SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté). Ouvert également aux publics éloignés de la culture (bénéficiaires des minimas sociaux, personnes en situation de handicap, seniors...), ce dispositif a bénéficié à 600 personnes provenant de 46 structures différentes.

EVP est une école du spectateur mais également une école du citoyen par sa vocation à développer l'esprit critique des plus jeunes, en contribuant à leur donner des clés de lecture du monde, à aiguïser leur regard et leur capacité à analyser une œuvre et à en parler.

Collège au cinéma



© CD92 / Olivier Ravoire

Collège au Cinéma est un dispositif national d'éducation à l'image qui permet aux collégiens de découvrir trois films contemporains ou de patrimoine sur grand écran et en version originale. Les séances ont lieu chaque trimestre dans les trente cinémas Art et essai partenaires pendant le temps scolaire. Avec l'aide des enseignants formés dans le cadre du dispositif, ce dernier permet aux jeunes de se constituer les bases d'une culture générale cinématographique et de développer un regard critique sur les images. L'éducation à l'image permet

une réflexion sur l'individu, les sociétés, la violence, la citoyenneté...

Collège au Cinéma est mis en œuvre par le Département, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, le Rectorat de l'Académie de Versailles, l'Atelier Canopé des Hauts-de-Seine et la coordination des salles de cinéma, soutenue par la DRAC Ile-de-France.

La saison 2018-2019 a bénéficié à 11 000 collégiens provenant de 89 établissements privés et publics des Hauts-de-Seine.

Les films sélectionnés pour la rentrée scolaire 2019-2020 :

- Films 6^e/5^e : Thématique « Etranges créatures »

Les enfants-loups de Mamoru Hosada, Japon - 2012, 1h57

E.T. L'extraterrestre de Steven Spielberg, Etats-Unis – 1982, 2h

Frankenstein de James Whales, Etats-Unis – 1931, 1h10

- Films 4^e/3^e : Thématique « Seuls contre tous »

Persepolis de Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud, France - 2007, 1h35

Bienvenue à Gattaca d'André Nicol, Etats-Unis - 1997, 1h47

Douze hommes en colère de Sidney Lumet, Etats-Unis - 1957, 1h35

Albert-Kahn hors les murs



© CD92 / Willy Labre

Le musée départemental Albert-Kahn conserve une collection unique appelée les « Archives de la planète » : 72 000 photographies en couleurs et 180 000 mètres de film noir et blanc muet pris entre 1909 et 1931 par une douzaine de personnes envoyées dans une cinquantaine de pays par le banquier philanthrope Albert Kahn.

Le musée propose différents ateliers ludiques dans les établissements scolaires avec un médiateur afin de découvrir cette collection au travers des grandes questions de l'éducation aux images. C'est aussi l'occasion de s'interroger sur la manière de regarder, saisir, traiter et diffuser une image d'hier et d'aujourd'hui.

Des ateliers hors les murs avec médiateur dans les établissements scolaires

- Soldat de l'image (du CM1 à la 6^e), durée 1h30

Les images inédites des Archives de la planète pendant la Grande Guerre (photographies en couleurs et film noir et blanc muet) sont analysées collectivement et deviennent le support de la production d'un journal de guerre individuel. Tel un opérateur d'Albert Kahn, les élèves couvrent la guerre et le retour à la paix, à l'arrière comme au front.

Tarif : 1€ par élève. Horaires : le mardi et le jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

- « Photographier et filmer la Première Guerre mondiale » (de la 5^e à la terminale)

Les Archives de la planète comptent plus de 20 000 photographies en couleurs et plusieurs dizaines d'heures de film noir et blanc muet documentant la Grande Guerre et ses conséquences. Par l'analyse collective puis la réappropriation, cet atelier interroge la production d'images en temps de guerre et de paix, notamment la question de la censure et de la propagande.

Tarif : 1€ par élève. Horaires : du mardi au vendredi. Durée : 2h.

- Yes we kahn (de la 5^e à la terminale), durée 2h

L'atelier lance une invitation au voyage dans le temps et l'espace au cœur des Archives de la planète en anglais. Adaptable selon le degré de maîtrise de la langue.

Tarif : 1€ par élève. Horaires : du mardi au vendredi. Durée : 2h.

Des parcours croisés

Ces parcours mettent en perspective un atelier avec un médiateur du musée et une activité dans une institution culturelle partenaire. Ces croisements d'approches permettent d'approfondir la question de la représentation du monde par les images photographiques et cinématographiques.

- **Du CM1 à la 6^e** - Avec le musée des Années 30 (Boulogne-Billancourt)

- **Du CM1 à la terminale**

Avec le Jeu de Paume (Paris)

Avec le musée français de la Photographie (Département de l'Essonne, Bièvres)

Avec la maison des arts, centre d'art contemporain (Malakoff)

Pour les parcours croisés, les présentations détaillées et informations pratiques seront prochainement disponibles sur le site internet du musée, albert-kahn.hauts-de-seine.fr

- **Parcours croisé « Grande Guerre » avec les Archives départementales des Hauts-de-Seine**

Le musée départemental Albert-Kahn et les Archives départementales des Hauts-de-Seine proposent de nombreuses ressources et une offre d'ateliers pour accompagner les enseignants et leurs classes dans le traitement pédagogique de la Grande Guerre.

Le musée départemental Albert-Kahn propose des ateliers et valorise son fonds de photographies et de films sur la Première Guerre mondiale sous la forme d'une exposition virtuelle qui a reçu le label « Mission du Centenaire ».

14-18.albert-kahn.hauts-de-seine.fr

Les ateliers :

- Atelier « Soldat de l'image » (du CM1 à la 6^e), durée : 1h30

- Atelier « Photographier et filmer la Première Guerre mondiale » (de la 5^e à la terminale), durée 2h

Tarif : 1 € par élève. Horaires : le mardi et le jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Sur réservation à museekahn-scolaire@hauts-de-seine.fr

Chœur des collèves

Chaque année, le Département des Hauts-de-Seine propose à 500 collégiens de s'approprier une œuvre du répertoire classique avec l'appui de leurs enseignants d'éducation musicale et d'artistes invités. En partenariat avec l'Education nationale, le Département valorise ainsi le développement du chant choral en milieu scolaire.

En 2018-2019, c'est avec l'ensemble vocal britannique VOCES8 que les élèves ont proposé un programme original. Les concerts de restitution ont eu lieu les 11 et 13 juin 2019 à l'Auditorium de La Seine Musicale.

En 2019-2020, c'est l'ensemble Insula Orchestra qui travaillera toute l'année avec le Chœur des collèves jusqu'aux deux concerts de restitution prévus les 9 et 11 juin 2020.



Ateliers et parcours pédagogiques



En lien avec le Rectorat de Versailles, les **Archives départementales** proposent des ateliers et parcours qui viennent en complément d'un cours ou en accompagnement du projet pédagogique de l'enseignant. Le but n'est pas de se substituer au cours d'histoire, de géographie ou d'instruction civique, voire d'arts plastiques ou de lettres, mais de les étoffer, de les prolonger grâce à la présentation de documents originaux.

Les ateliers pédagogiques débutent par une présentation des Archives départementales : les missions, le fonctionnement, puis un travail est mené, le plus souvent à partir d'un dossier pédagogique et de nombreux documents originaux (photographies, affiches, registres, cartes, manuscrits).

Les thèmes :

- La Révolution française dans les Hauts-de-Seine,
- Du général à l'Empereur : le parcours de Napoléon Bonaparte dans les Hauts-de-Seine,
- La cartographie des Hauts-de-Seine (cartes du XVI^e au XX^e siècle),
- Les usages de la Seine dans les Hauts-de-Seine (transports, métiers, loisirs liés à la Seine, du XVII^e au XX^e siècle),
- L'école au XIX^e siècle,
- La Révolution industrielle dans les Hauts-de-Seine, une révolution des transports, Gustave Eiffel et son siècle,
- La Grande Guerre en affiches,
- 1939-1945, la guerre des propagandes (en partenariat avec le Mont-Valérien),
- Etre ouvrier à Renault-Billancourt (un voyage dans le monde ouvrier depuis l'acte de fondation de la société Renault-Frères jusqu'aux grèves de 1936),
- Les Hauts-de-Seine font leur cinéma (affiches de films, autorisations de tournage et scénario illustrent ce dossier sur le 7^e art),
- Les bidonvilles dans l'ouest parisien après la Seconde Guerre mondiale,
- Grands auteurs et illustrateurs : Florian, Théophile Gautier,
- Le théâtre dans les Hauts-de-Seine.

Les dossiers pédagogiques sont disponibles dans l'ENT ainsi que sur le site des Archives départementales (archives.hauts-de-seine.fr) tandis que des milliers de documents (affiches, cartes postales) peuvent être réutilisés sur le site Open Data du Département (opendata.hauts-de-seine.fr).

SPORT POUR TOUS DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Le Département organise et finance des actions sportives pour tous les jeunes, de la 6^e à la 3^e, provenant de collèges publics ou privés, d'Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS), ou de structures spécialisées. Ces actions sont élaborées de façon à répondre aux attentes de l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans les collèges et aux évolutions du sport en général.

Le Département apporte ainsi des moyens complémentaires à la dynamique du sport auprès des jeunes dans les Hauts-de-Seine et fédère les établissements scolaires autour de véritables projets départementaux.

Le Trophée Rugby Hauts-de-Seine promeut la pratique de l'activité rugby auprès des élèves des classes de 5^e des collèges, des ULIS et des structures spécialisées des Hauts-de-Seine.

Pour favoriser la pratique des élèves en situation de handicap, une approche du rugby adapté est par ailleurs proposée dans le cadre de l'organisation du **Trophée Flag Rugby Hauts-de-Seine**.



600 jeunes participent à ce rendez-vous sportif, au stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes. La prochaine édition aura lieu le 10 mars 2020.

A la clé : un stage de rugby au Centre d'entraînement du Racing 92, le club des Hauts-de-Seine, et des places pour assister à un match du club.



Le Trophée Aventure Hauts-de-Seine est ouvert aux élèves des classes de 4^e. Placé sous le signe du sport nature, il a pour objectif de développer le goût de l'effort et l'esprit d'équipe.

Le classement final tient compte des performances sportives dans les différentes épreuves prévues (parcours acrobatique en hauteur, V.T.T., course d'orientation, tir à l'arc, parcours du combattant, sarbacane, etc.) mais aussi du comportement de l'équipe.

Le Trophée Aventure se déroulera les 23, 24, 27, 28, 30 avril et les 4, 5, 7, 11 mai 2020 au Domaine départemental du Haras de Jardy à Marnes-la-Coquette. Plus de 2 500 collégiens participent à ce rendez-vous de sport nature chaque année.

Afin de développer l'accès des élèves en situation de handicap aux Activités Physiques de Pleine Nature, le Département organise également le **Trophée Aventure Adapté Hauts-de-Seine**.

Des ateliers sportifs adaptés, favorisant le dépassement de soi et le travail d'équipe, sont ainsi proposés aux jeunes des ULIS et des structures spécialisées, dans un esprit convivial. Ce Trophée se déroulera en mai 2020 au Parc départemental du Pré Saint-Jean à Saint-Cloud.



Azimut Hauts-de-Seine promeut la pratique de la course d'orientation auprès des élèves de tous les niveaux de classe des collèges, des ULIS et des structures spécialisées des Hauts-de-Seine.

A l'automne, 3 000 jeunes participent à ce rendez-vous sportif au Domaine départemental du Haras de Jardy à Marnes-la-Coquette. La prochaine édition est prévue les 1, 3, 4, 7, 8, 10, 11, 14, 15 et 17 octobre 2019.

Dix Espaces Sport Orientation (ESO), implantés depuis 2008 dans dix parcs départementaux, sont en cours de rénovation et leur offre pédagogique a été enrichie, toujours dans un souci de respect de l'environnement et de développement durable, respectant le cahier des charges du label EVE® délivré par ECOCERT sur l'ensemble des parcs du Département. Ces sites permettent la pratique de la course d'orientation dans le cadre de nombreuses opérations départementales.

Plein Air Hauts-de-Seine / Plein Air Handicap Hauts-de-Seine sont deux dispositifs ouverts aux élèves de tous les niveaux de classe des collèges, des ULIS et des structures spécialisées des Hauts-de-Seine.

En 2018-2019, Plein Air Hauts-de-Seine et Plein Air Handicap Hauts-de-Seine ont enregistré plus de 90 000 passages de jeunes qui ont ainsi pu découvrir, pendant toute l'année scolaire, des Activités Physiques de Pleine Nature, telles que la course d'orientation, l'équitation et les activités équestres adaptées, l'escalade, la plongée, le tir à l'arc, la marche nordique ou encore le VTT.

Chaque année, le soutien du Département à **l'UNSS des Hauts-de-Seine (Union Nationale du Sport Scolaire)** et aux 113 associations sportives des collèges permet, entre autres :

- l'organisation du Cross UNSS Hauts-de-Seine qui rassemble environ 2 700 jeunes au Domaine départemental du Haras de Jardy,
- la formation et la certification de plus de 3 800 collégiens aux rôles de jeunes arbitres et jeunes juges,
- la formation de 300 jeunes coachs, organisateurs et reporters.



Comme chaque année, le Département a reçu et félicité le mercredi 19 juin 2019 les collégiens qui ont participé, avec son soutien, aux Championnats de France UNSS Elite Scolaire.

